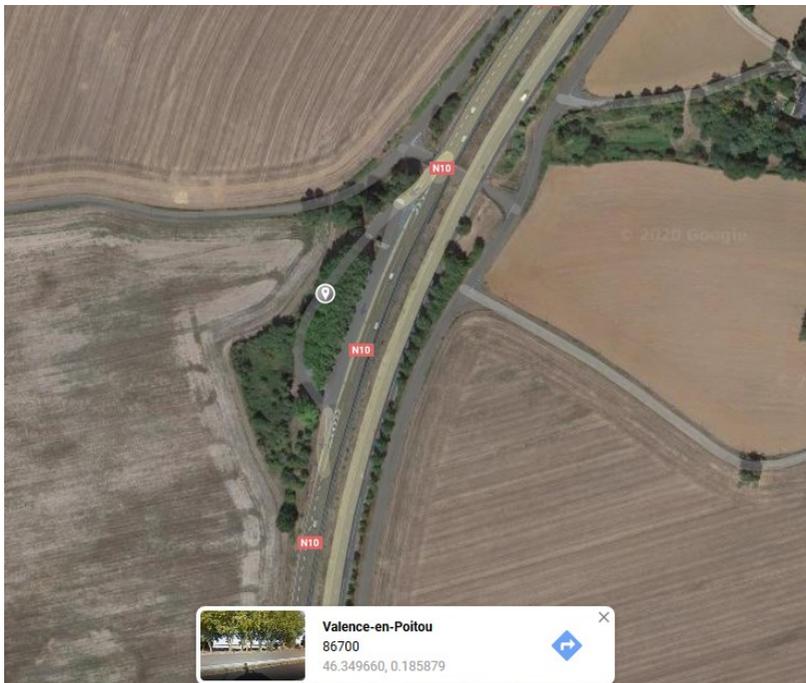




## AIRE DE CONTRÔLE DU MÉMORIAL RENAULT Secteur 86 - RN10

Aire de contrôle n° greco : 54867  
Département : 86  
Commune : VALENCE-EN-POITOU  
Route : RN 10  
Sens : Poitiers - Angoulême  
Données GPS : 46°20'58.8"N 0°11'09.2"E

### Plan de situation :





## Description de l'aire :

Aire de contrôle prévue pour accueillir 10 PL.



## Intérêt de l'aire :

### 1) Type de trafic :

Le trafic est très élevé, essentiellement international entre l'Europe du nord et la péninsule Ibérique international mais également national et régional. La grande majorité du trafic international emprunte la RN 10 entre l'autoroute A10 à Poitiers et le nord de Bordeaux.

### 2) Environnement de l'aire :

L'aire est fermée au trafic par des balises relevables J11. Une voie de décélération permet de faire ralentir les PL avant leur entrée sur l'aire.

Elle est équipée d'un local de commande de PMV alimenté par panneau solaire. Le local n'est pas équipé de 220 volts. Sa grande capacité d'accueil goudronnée permet l'installation de la pesée par moyens mobiles.

Les PMV facilitent l'interception. En fonctionnement, ils donnent l'obligation aux véhicules d'emprunter la bretelle d'accès à l'aire de contrôle. Un agent situé à l'entrée de l'aire sur la bretelle d'accès filtre les véhicules à contrôler. Il y a également la possibilité aux FET de mettre un piéton au début de la bretelle d'accès du centre routier ou aux FET motorisées de ramener les véhicules n'ayant pas respecté la signalisation.

Compte tenue des difficultés d'interception dynamiques, les FET sont favorables à une utilisation régulière de ce site pour le contrôle des PL à l'appui des PMV.

L'aire n'est pas équipée de point d'eau, ni de toilettes et services. Toutefois, le centre routier des minières est situé à moins d'un kilomètre. Les véhicules peuvent y être immobilisés.

### 3) Intérêt pour le contrôle

- Environ 7000 PI / jours empruntent la RN10.
- possibilité de contrôler simultanément un grand nombre de véhicule et d'éventuellement les immobiliser au centre routier des minières.
- endroit stratégique majeur pour le contrôle des PL dans la région et tout particulièrement à l'occasion des interdictions estivales.

### Aménagements et Sécurité de l'Aire :

	<b>Présence : OUI / NON</b>	<b>OUI</b>	<b>Description / Observations</b>
 <b>Interception</b>	Signalisation permanente verticale du contrôle PL en amont	<b>OUI</b>	PMV donnant l'obligation de se diriger vers l'aire de contrôle.
	Interception en sécurité par les FET	<b>OUI</b>	Sélection des véhicules dans la bretelle d'accès
 <b>Pesée</b>	Revêtement enrobé / bétonné	<b>OUI</b>	Bon état
	Équipement de pesée mobile	<b>OUI</b>	
	Équipement de pesée fixe	<b>NON</b>	
	Équipement de pesée en marche (EPM) en amont	<b>NON</b>	
	Local de pesée	<b>NON</b>	
 <b>Contrôle</b>	Éclairage de nuit	<b>NON</b>	
	Places matérialisées PL	<b>NON</b>	Environ 10 places
	Présence de sanitaires / point d'eau	<b>NON</b>	Situés au centre routier des minières
	Gestionnaire de l'aire	<b>OUI</b>	DIRA

## Sécurité :

Nombre optimal de CTT en contrôle : sécurité + flux de PL	4
Nombre maximal de personnes postées sur le lieu de contrôle pour garantir la sécurité (Forces en tenues, CTT, peseurs, autres administrations....)	

<b><u>Sécurité</u></b>	<b>Très satisfaisante</b>	<b>Moyennement satisfaisante</b>	<b>À Améliorer</b>	<b>Observations</b>
Pour l'interception des véhicules		X		
Des véhicules à l'arrêt	X			
Des contrôleurs	X			
Des forces de l'ordre	x			
Des Autres usagers	X			

## Vue de la bretelle d'accès



## Aire de contrôle

